



Déclaration de la FNEC FP-FO Comité Social d'Administration Spécial Départemental de la Gironde - 26 janvier 2023

Madame la DASEN,
Mesdames et Messieurs les membres du CSASD 33,

Les déclarations se suivent... et se ressemblent, dénonçant, encore et toujours, des DGH qui ne visent ni l'intérêt des élèves, ni l'amélioration des conditions de travail des personnels, ni plus largement l'intérêt de l'école républicaine. Force est de constater que l'institution poursuit sa tâche de destruction de cette même école à merveille.

Les CTSD, maintenant CSA SD, se suivent et ont tendance à se ressembler. FO demande toujours que les élèves d'ULIS soient comptabilisés dans les effectifs. Nous n'avons de cesse de réclamer encore des moyens qui demeurent toujours insuffisants. Depuis le temps que nous alertons, que nous appelons à l'aide, le cynisme reste notre interlocuteur privilégié. Et la déconnexion totale de la réalité du terrain continue de caractériser ceux qui décident... Coluche l'avait parfaitement résumé dans l'un de ses sketches : « Écrivez-nous de quoi vous avez besoin, on vous expliquera comment vous en passer... »

Lorsque les effectifs augmentent, logiquement les DGH devraient augmenter or certains établissements échappent à cette logique comme le collège de Mios qui gagne 15 élèves mais perd une division, voyant ainsi sa dotation baisser de 29 heures. Il n'est pas non plus normal de constater que le nombre de HSA augmente plus que le nombre d'heures postes, que ce soit dans les collèges, les LGT ou les LP.

Est-il normal que travailler dans des conditions acceptables, pour les élèves comme pour les personnels, soit devenu une revendication ? N'est-ce pas ce à quoi notre hiérarchie, à tous les niveaux, doit veiller, ce à quoi elle doit s'employer ? Sommes-nous si exigeants, nous qui souhaitons transmettre, sans avoir à quémander perpétuellement des moyens, sans nous décourager, sans asphyxier notre enthousiasme ?

Nous subissons depuis des années des contre-réformes destructrices, des suppressions de postes et la baisse des moyens qui mettent à mal notre système éducatif. Alors que FO revendique pour tous les personnels de l'Éducation Nationale, en particulier pour les plus en difficulté (AESH, AED, catégories C...), une augmentation indiciaire sans contreparties, a minima à hauteur de l'inflation, et le rattrapage des 25% de pouvoir d'achat perdus en 20 ans, voilà qu'on nous promet une meilleure rémunération en fonction de « missions supplémentaires » ou en fonction de « l'investissement dans des projets innovants » ! Comment le mépris pour le corps enseignant a-t-il pu atteindre un tel niveau ? Attendre que les professeurs, déjà épuisés par leurs charges quotidiennes, se rajoutent des tâches supplémentaires pour attraper les miettes qu'on leur jette ?!

FO n'acceptera pas de prime individualisée, comme dans les entreprises privées, même si vous vous acharnez à faire de l'école une entreprise, et ce de plus en plus dangereusement. Ce ne sont ni plus ni moins que des primes à la territorialisation de l'école et à sa dérèglementation, des primes pour être lié à un contrat d'objectifs fixé avec les élus territoriaux, les représentants de parents, les associations, les élèves... des primes pour accepter la remise en cause de sa liberté pédagogique et de son statut ! FO exige l'abandon de ces mesures territoriales et rappelle son attachement indéfectible au cadre national de l'école.

Et que dire de l'annonce du ministre de la suppression de l'enseignement de la technologie en sixième, annonce faite par voie de presse ? Ce mode de communication n'est pas sans rappeler la communication désastreuse de M. Blanquer qui avait pour habitude d'agacer les personnels par son mépris manifeste... Le ministre et ses services ont-ils pensé aux enseignants de technologie à qui l'on annonce qu'ils perdent des heures, voire, à terme, leur poste ? Ont-ils pensé aux chefs d'établissements à qui on n'a pas donné les informations pour travailler les DGH ? Cette décision procède une nouvelle fois de logiques budgétaires, bien loin des préoccupations de réussite des élèves.

Ces heures supprimées serviront à financer du soutien en français ou en mathématiques, soutien pouvant être assuré par des professeurs des écoles. Encore une fois, on rajoute des missions à des collègues qui n'en peuvent plus et aimeraient faire leur travail dans de bonnes conditions. Ce qu'il faut, ce n'est pas prendre les heures d'une discipline pour assurer du soutien mais bien réduire les effectifs par classe et créer les postes nécessaires. Tout est toujours fait à l'économie de moyens et on s'étonne ensuite de l'augmentation des inégalités à l'école...

Concernant les SEGPA, leur destruction en tant que structures se poursuit dans le département puisque l'autorité académique a décidé d'une baisse du nombre d'élèves accueillis. Les moyens donnés sont cette année en très forte diminution (-250h environ en Gironde) et ils ne permettront donc toujours pas de dédoubler toutes les heures d'atelier. Rappelons que des heures d'atelier sont remplacées par des heures d'enseignement en classe entière. Les élèves de SEGPA, déjà en grandes difficultés scolaires, ne peuvent plus bénéficier pleinement de cet enseignement professionnel, assuré en effectif réduit, qui leur apporte une confiance en eux, une méthode et un cadre de travail. Cette réduction d'un tiers de l'enseignement en atelier pour ces élèves est un coup porté aux plus fragiles. Rappelons également que cette décision précarise la situation des enseignants puisqu'ils sont contraints de compléter leur service, soit au collège dans une autre discipline que celle pour laquelle ils ont été recrutés, soit dans un autre établissement, LP ou SEGPA, parfois très éloigné de l'établissement initial. Mettre des enseignants dans de telles conditions de travail, c'est dégrader la qualité de leurs enseignements, et indirectement celle d'études des élèves les plus fragiles, mais c'est aussi dégrader leurs conditions de vie ! Nous sommes donc obligés de constater qu'entre les discours sur la qualité de vie au travail et les actes, l'autorité académique fait le grand écart et manque de cohérence. Nous demandons que tous les moyens soient redonnés aux SEGPA de Gironde afin d'assurer la mise en œuvre correcte de la politique d'accueil des élèves à besoins particuliers et celle de l'inclusion.

Concernant la Voie Pro en général, après les fortes mobilisations en octobre et novembre 2022, notamment la manifestation FO du 19 novembre à Paris, la Ministre déléguée Grandjean a réussi à diviser l'intersyndicale et à étouffer la contestation... En effet, toutes les organisations syndicales, sauf le SNETAA-FO, sont occupées à participer à des GT ou à divers échanges dont on connaît, pour l'essentiel, déjà l'issue... Nous espérons que le réveil des « endormis » ne tardera pas et qu'ils sauront ensuite rejoindre le SNETAA-FO dans le combat, car les PLP et les élèves de l'Enseignement Pro méritent qu'on ne les laisse pas tomber !

Alors que nous réaffirmons ces positions dans toutes les instances, souvent en commun avec les autres organisations syndicales, vous continuez à dérouler de manière imperturbable vos projets. Vous : ceux qui décidez ou qui appliquez. Ce n'est pas sans rappeler la méthode du gouvernement qui s'entête avec sa contre-réforme des retraites, ce malgré l'opposition de la totalité des organisations syndicales et de l'immense majorité de la population. Oui, nous refusons ce projet injuste et brutal : notre système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie cette réforme ! Nous exigeons la redistribution des richesses à travers les salaires et les cotisations. Dans toute la France, le 19 janvier dernier, 2 millions de manifestants sont descendus dans la rue à l'appel des confédérations. FO appelle à la grève reconductible jusqu'à satisfaction des revendications et sera de nouveau dans la rue le 31 janvier.

Enfin, un point nous inquiète particulièrement. Comment justifiez-vous le message adressé aux chefs d'établissements pour leur annoncer que cette année, « la saisie de la DGH par la DOS2 [serait] effectuée en amont de la tenue du Comité Social d'Administration Spécial Départemental auquel elle sera soumise » ? N'est-ce pas là bafouer le fonctionnement, censé être démocratique, de cette instance représentative des personnels ?

Pour finir, nous remercions les personnels de la DSDEN pour leur travail et la transmission des documents pour ce CSA SD. Une fois encore, nous adressons aux personnels administratifs, souvent oubliés, nos solidaires pensées dans leur quotidien, lui aussi alourdi par le manque de moyens. Merci de votre écoute.

**Cindy Garcia, Christophe Grimaux, Delphine Marin,
Delphine Paillé, Camille Tastet et Maud Verdeguer
pour la FNEC FP-FO de la Gironde**